

5. Le retrait des troupes par voie terrestre devait s'effectuer par trois localités de la frontière soviéto-afghane : Hayratan, Torghundi et Shirhan. La Mission a par la suite été informée que l'on avait renoncé à faire passer les troupes par Shirhan.

6. Les représentants militaires soviétiques ont communiqué à la Mission une carte indiquant l'emplacement des principales garnisons, les itinéraires devant être utilisés pour le retrait des troupes, et les localités de la frontière soviéto-afghane par lesquelles les troupes étrangères devaient passer. Les représentants militaires soviétiques ont assuré la Mission qu'ils coopéreraient pleinement à l'accomplissement du mandat de celle-ci au titre du quatrième instrument constitutif des Accords de Genève.

7. Depuis le 14 mai 1988, la Mission a régulièrement rencontré des représentants militaires afghans et soviétiques. A la faveur de ces réunions, la Mission de bons offices a été informée du retrait progressif des troupes étrangères ainsi que de tous changements apportés au plan et au calendrier initiaux de retrait des troupes étrangères de telle ou telle garnison.

8. La Mission de bons offices a créé trois avant-postes permanents du côté afghan : de Hayratan (le 18 mai 1988) et de Torghundi (le 31 juillet 1988) aux deux points de passage de la frontière, ainsi qu'à la base aérienne de Shindand le 5 août 1988. Chacun de ces avant-postes a normalement été occupé par une équipe de deux officiers chargés de surveiller le retrait des troupes étrangères.

9. Les représentants militaires de l'Union soviétique ont indiqué le 15 août 1988 que, durant la première phase du retrait des troupes, 10 grandes garnisons, qui se trouvaient jusqu'alors sous le contrôle des troupes étrangères, avaient été évacuées et remises aux forces armées de l'Afghanistan, à savoir : Baraki, Daulatabad, Faizabad, Gardez, Gazni, Jalalabad, Kandahar, Kunduz, Lashkargah et Ruha. Après cette évacuation, il ne restait plus de grandes garnisons sous le contrôle des troupes étrangères dans les provinces frontalières de l'est, du nord-est, du sud et du sud-ouest de l'Afghanistan.

10. Après l'évacuation des 10 grandes garnisons susmentionnées, huit grandes garnisons restaient sous le contrôle des troupes étrangères au 15 août 1988, à savoir : Bagram, Carikar, Herat, Jabalassaraj, Kaboul, Pulixumri, Shindand et Tashqurghan, situées dans les cinq provinces suivantes : Baghlan, Herat, Kaboul, Parwan et Samangan. En outre, certaines troupes étrangères demeuraient dans la province de Balkh, aux alentours de Hayratan. Ainsi, les huit grandes garnisons demeurant sous le contrôle des troupes étrangères après le 15 août 1988 se trouvaient soit à Kaboul et au nord de Kaboul, soit dans le nord-ouest de l'Afghanistan.

11. Les représentants militaires de l'Union soviétique ont informé la Mission, le 15 août 1988, que pendant la première phase du retrait des troupes, entre le 15 mai et le 15 août 1988, 50 183 militaires étrangers avaient été retirés, 20 200 par voie terrestre et 29 983 par voie aérienne. Ils ont fait savoir en outre à la Mission que 219 avions et hélicoptères avaient été retirés et étaient rentrés en Union soviétique à partir des aéroports de Faizabad, Gardez, Gazni, Jalalabad, Kandahar, Kunduz et Lashkargah. En outre, 5 672 véhicules avaient été retirés.